

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 6 (1861)
Heft: 23

Buchbesprechung: Projet d'un manteau-abri de campagne [L'Heureux]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la fuite de leurs camarades. Le capitaine Koch, qui s'était déjà distingué à Buren, couvrit la retraite avec le peu qui restait de l'artillerie.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE.

PROJET D'UN MANTEAU-ABRI DE CAMPAGNE, par le capitaine L'HEUREUX, adjudant-major au 9^e régiment de ligne belge. — Une brochure in-8^o avec planches.

La question d'un mode convenable de bivouac préoccupe avec raison bon nombre d'officiers en Suisse et dans d'autres pays, et ce que nous avons dit des essais faits chez nous avec les tentes-abris au modèle à peu près français⁽¹⁾, nous a valu l'envoi de la brochure ci-dessus, accompagnée d'une lettre dans laquelle l'auteur ajoute quelques développements. Nous tenons ces écrits à la disposition de ceux de nos camarades qui voudraient s'occuper spécialement de cet objet. En attendant, disons que le système proposé par M. le capitaine L'Heureux nous paraît aussi ingénieux que simple. C'est un rectangle de toile imperméable et de couleur foncée, se portant en manteau par le moyen d'une corde qui fronce un des grands côtés, de manière à convertir le rectangle en tronc de cône à plis. Pour construire l'abri, on fixe un des côtés en terre, et le côté opposé à la corde tendue sur des montants. On a ainsi un toit incliné qui s'ajoute par des boutonnières à un toit voisin, le long d'une ligne qu'on peut briser à volonté, et qui décrit un polygone autour d'un centre où l'on fait le feu. Il s'agit de dresser le toit contre le vent. Les soldats sous l'abri mettent la tête vers le toit et ont les pieds tournés vers le feu. De cette façon, on a les avantages des bivouacs et de la tente. On voit en somme que le système du capitaine L'Heureux se recommande surtout par deux idées dignes d'examen : fournir aux hommes un feu en même temps qu'un abri, et noircir les tentes de manière à rendre plus difficile la tâche des reconnaissances ennemis.

MÉDITATIONS DE CASERNE, par M. A. LONGUET, officier supérieur en retraite. 2^{me} édition. 1 vol. in-8^o. Paris, librairie Leneveu.

Ce petit livre d'un officier de cavalerie français répond convenablement à son titre. Il comprend un examen successif de divers sujets se rapportant à cette arme ; il traite des différentes espèces de cavalerie, de leurs aptitudes particulières, des améliorations qu'on pourrait apporter à leur organisation et à leur instruction, le

(¹) Le modèle français actuel diffère un peu de celui expérimenté en Suisse, en ce qu'il est composé non de deux rectangles et d'un triangle, mais de trois rectangles, ce qui facilite l'accouplement des camarades de tente, dans le cas où l'un d'eux vient à manquer.